Mission Egalité

Claire Delahaye, Karine Marot, Caroline Trotot

mission.egalite@univ-eiffel.fr

**Note pour**

Les directions de composantes de formation

et de recherche et les directions des services

de l’Université Gustave Eiffel

A Champs-sur-Marne, le 16 janvier 2021,

**NOTE**

**Objet : Mise en place de sentinelles égalité dans l’Université Gustave Eiffel**

* La mission égalité de l’Université Gustave Eiffel propose de généraliser le dispositif de sentinelles égalité mis en place à l’EAVT.
* Le mot sentinelle vient de l’italien et est dérivé de *sentire* signifiant entendre. C’est la personne qui écoute et prévient les autres. Le mot a l’avantage de pouvoir désigner les personnes de tout sexe.

Les sentinelles égalité sont des personnes identifiées dans les composantes et les services qui travaillent avec la mission égalité et le réseau des sentinelles de l’Université Gustave Eiffel pour œuvrer au déploiement d’une culture de l’égalité dans l’établissement. On peut s’adresser à elles pour toute question ou problème.

* Elles peuvent être désignées dans toutes les catégories de personnel. L’EAVT a aussi des sentinelles étudiantes dans les formations.
* On peut en choisir plusieurs dans une composante, un service etc. Chaque composante ou service propose une ou plusieurs sentinelles en fonction de son organisation et de son expérience.
* Leur contact est indiqué aux personnels et usagers, ce qui permet de proposer des points de contact de proximité qui ne se substituent pas aux autres dispositifs de l’établissement, mais jouent un rôle d’information et de relais.
* Elles font connaître l’existence de la mission égalité, des dispositifs de signalement de l’établissement, des actions mises en œuvre.
* Elles peuvent proposer des actions que la mission égalité aide à mettre en œuvre, notamment des actions de sensibilisation et de formation.
* Elles sont réunies plusieurs fois par an par les référentes de la mission égalité de l’Université Gustave Eiffel. Elles bénéficient de formations.